

Grande Loge de .....  
Envoyé par e-mail le 21 juin 2010

Au : TRGM .....

Très Respectable Grand Maître, Cher .....,

La régularité et la reconnaissance internationale sont trop importantes pour être le sujet d'incompréhensions. C'est pour cette raison que je t'adresse ce courrier dont l'objectif est de te présenter un résumé de la situation actuelle de notre grande Loge et ce qui l'a occasionnée.

Alors que la Grande Loge Nationale Française s'apprête à fêter son centenaire elle a été attaquée constamment ces 18 derniers mois, des attaques dirigées principalement vers les Frères chargés de sa gouvernance. Comme je te l'ai déjà expliqué, on peut les attribuer à des organismes extérieurs, tels que les Juridictions du Suprême Conseil pour la France du Rite Ancien et Accepté, le Grand Chapitre Français et le Grande Prieuré Rectifié, mais ils utilisent également la presse et, en particulier, les blogs Internet.

Ces blogs Internet ont été créés par un petit groupe des Frères de la GLNF et chapeauté par un ancien membre de notre obédience, Claude Seiler, exclu de nos temples par des décisions disciplinaires en 2010 suite à un comportement non-maçonnique. Ces Frères se sont organisés en formant un groupe de 35 blogs sur l'internet sous les titres « FMR » et « Myosotis » et ils répandent des informations fausses et diffamatoires.

Le paysage maçonnique en France est complexe, caractérisé principalement par l'irrégularité de ses Obédiences. La franc-maçonnerie Régulière, personnifiée par notre Grande Loge, exclut les visites des autres obédiences (dans les deux sens), ce qui nous qualifie d'ostracisme, accusation reprise fréquemment dans la presse, car la franc-maçonnerie irrégulière a une influence considérable dans les groupes économiques et sociaux, y compris la Presse.

Pendant longtemps la GLNF est restée une petite obédience minoritaire. Depuis 15 ans elle a vécu une croissance constante de son effectif, jusqu'au point où elle arrive au niveau de la principale obédience française, le grand Orient de France. Il est facile de comprendre que la croissance de la GLNF, en exprimant les valeurs de régularité et de reconnaissance internationale, dérange les intérêts des obédiences irrégulières, habituées à répandre l'idée qu'il n'y a que leur maçonnerie ; tandis qu'au niveau international, leurs idées sont peu représentées.

### **Quelles sont les principales accusations contre la Grand Maître et la gouvernance de la GLNF ?**

- On prétend que la GLNF, moi en particulier, communique trop. On m'a critiqué parce que je parle avec les instances les plus élevées de la politique française. On peut attribuer cette information fausse à l'influence des Obédiences irrégulières. Les liens entre le Grand Orient de France et la classe politique sont historiques et incontestables. L'idée formellement interdite que la GLNF puisse avoir de l'influence politique en France a déclenché des campagnes contre elle provenant de l'extérieur de notre obédience.
- Comme déjà évoqué les opposants internes à notre Grande Loge ont focalisé leurs attaques sur des suppositions de détournements financiers par les dignitaires de la GLNF. Dans le contexte de la crise économique actuelle et les difficultés financières auxquelles sont confrontés beaucoup de nos Frères, ces attaques ont attirées l'attention et l'intérêt de beaucoup. Ces allégations de « mauvais comportement financier » par

des « dignitaires corrompus » sans la moindre preuve ont instauré des soupçons dans l'esprit de quelques Frères.

Confronté à une situation sans précédent le conseil d'Administration de la GLNF a démissionné en janvier 2011 afin que la Justice française puisse lever tout doute. A notre demande un administrateur « ad hoc » a été nommé par le Tribunal de Grande Instance de Paris pour s'occuper de la gestion administrative et financière, mais également pour élucider ces allégations. Nous l'avons jugé fondamental que la Justice puisse fournir aux Frères les explications et la transparence imposées par la situation.

Il est important que tu saches **que l'administrateur ad hoc nommé le 24 janvier 2011 par le Tribunal de grande Instance ne s'occupe d'aucune manière des affaires Maçonniques et qu'elle n'est jamais en contact direct avec les Frères.** Elle ne s'occupe que des affaires juridiques, financières ou foncières.

En ce qui concerne les éléments traités par la presse ou les blogs, tu trouveras ci-joint les conclusions des rapports d'audit que le Tribunal de Grande Instance a exigé. Ils prouvent sans ambiguïté que les soupçons véhiculés par ces personnes sans scrupules sont infondés et qu'ils représentent la pire des diffamations.

Ainsi tu trouveras ci-joint :

- les conclusions du rapport d'enquête sur la GLNF
- les conclusions du rapport d'enquête sur la fondation GLNF
- les conclusions du rapport d'enquête en ce qui concerne l'OAF
- les conclusions du rapport d'enquête en ce qui concerne HAI
- les conclusions du rapport d'enquête sur les SCI de la GLNF

Comme tu constateras toi-même, l'expert judiciaire nommé par le Tribunal de Grande Instance de Paris dit clairement qu'**il n'a trouvé aucune irrégularité** dans la gestion de la GLNF et dans les structures associées.

François Koch, un journaliste de l'hebdomadaire français, « L'Express », se complait à répandre beaucoup de fausses informations et de documents diffamatoires concernant la GLNF sur son blog. Ce même journaliste a déjà publié des livres au sujet de la franc-maçonnerie. Le dernier fut écrit en collaboration avec Alain Bauer, ancien Grand Maître du Grand Orient de France. Nous ne savons que penser des relations entretenues entre ces deux personnes et nous espérons bientôt déterminer la vraie nature des liens les unissant. Nous avons déjà porté plainte contre ce journaliste pour diffamation et ces plaintes sont en train d'être étudiées par les tribunaux. **Il faut souligner que des informations sont postées immédiatement sur internet tandis que cela prend beaucoup de temps pour obtenir un jugement par les tribunaux, ce qui est à notre détriment.**

Egalement, comment expliquer qu'une lettre envoyée à la GLNF par la Grande Loge du Massachusetts datée le 13 juin était publiée le 14 juin sur le blog de François Koch, le journaliste de « L'Express » avant même que nous l'ayons reçue par fax ou par courrier ? Est-ce que cette Grande Loge américaine que nous estimons a été manipulée par des gens malicieux, malgré les sentiments fraternels que ces deux Grandes Loges ont toujours développés ?

Menés par leur irresponsabilité et par un sentiment d'impunité, les « soi-disant » chefs de l'opposition sont allés jusqu'à publier le 3 juin 2011 sur les blogs « Myosotis » et « FMR » la copie d'une lettre qu'ils ont envoyée à l'administrateur « ad hoc » y compris un faux procès-verbal de leur réunion avec elle le 24 mai 2011 avec la déclaration osée : « *Nous avons pris*

*bonne note de votre intention de transmettre au Parquet de Paris dès lundi 27 les dossiers concernant les anomalies détectées lors des audits réalisés par vos services. »*

L'Administrateur a nié immédiatement cette déclaration fautive et diffamatoire dans un communiqué que nous avons publié à sa demande le 5 juin 2011. L'administrateur a également déclaré qu'elle est particulièrement outrée par les commentaires sur ses actions qui circulent sur les blogs de « FMR » et des « Myosotis ».

De la même manière diffamatoire, nous lisons un article publié le 6 juin 2011 sur « La Lumière », blog qui dépend de l'hebdomadaire, « L'Express », qui transmet sans cesse des allégations de « FMR » et de « Myosotis ». Le titre : « Anomalies dans les comptes de la GLNF : Maître Monique Legrand ne dément pas ».

Dans le 3<sup>ème</sup> commentaire nous lisons : « *Il paraît peu probable que Maître Legrand ne trouve aucune anomalie dans les comptes de la GLNF, de ses sociétés immobilières, d'Hôpital Assistance Internationale et de la Fondation. Va-t-elle transmettre un dossier au Parquet de Paris, ou préférera-t-elle laisser aux opposants au Grand Maître le soin de le faire ?* »

Ce journaliste, évidemment en collusion avec les blogs « FMR » et « Myosotis » a fait des commentaires en contradiction totale avec le contenu du communiqué qu'il prétend commenter. Le Tribunal pénal devrait mettre en évidence que ce blog ment.

Voilà la méthode désinformation utilisée actuellement, le type de message livré fermement et constamment aux Frères de la GLNF ces derniers 18 mois par ceux qui souhaitent se débarrasser de la régularité et de la reconnaissance internationale de la GLNF pour ensuite se l'approprier eux-mêmes.

Mais, pire, ces blogs ne sont que la partie visible d'une campagne préparée de long terme pour déstabiliser la GLNF. Au fur et à mesure les opposants originaux ont été obligés de se dévoiler afin d'éviter que d'autres puissent bénéficier de la confusion qu'ils ont créée.

Les dirigeants des Juridictions telles que le Suprême Conseil du R.E.A.A., le Grand Chapitre du Rite Moderne et le Grand Prieuré comptent parmi les principaux responsables du désaccord et de la destruction. En irrégularité totale, contraire à leurs obligations de non-ingérence, et en constituant exprès une menace à notre reconnaissance internationale, ils se sont immiscés délibérément dans notre gestion au nom des Juridictions qu'ils dirigent. Ces interventions ont été largement diffusées aux Grandes Loges et Juridictions à l'étranger ainsi que directement à nos propres Loges symboliques.

La « Grande Loge Nationale Française » est une Obédience régulière. Les degrés symboliques d'**Apprenti, Compagnon et Maître** y constituent le cœur. Notre Obédience a toujours entretenu de bonnes relations avec ces Juridictions ; souvent elle héberge même ces Loges, Chapitres et autres dans ses propres temples. Les Juridictions tiennent leur reconnaissance et, par conséquent, leur régularité de notre Grande Loge avec laquelle elles ont signé des accords en amitié. Mais au fur et à mesure ils ont glissé vers l'idée que les « hauts grades » devraient être au-dessus des grades symboliques, et, par conséquent, que les Juridictions soient au-dessus de la Grande Loge.

Ce n'est pas la première fois que notre obédience a été obligée de rappeler aux officiers de ces Juridictions la nature des liens qui nous lient et la limite de leurs prérogatives. Mais la

situation est arrivée au point de rupture avec eux. Les actions qui se trouvent scellées dans trois « communiqués conjoints » sont des tentatives évidentes de prendre la direction de notre institution. Comme réponse logique notre grande Loge a décidé de suspendre temporairement les décrets qui nous lient à ces Juridictions, jusqu'à ce que les principes de non-interférence complète soient rétablis. Egalement, elle a été amenée à prendre des actions disciplinaires contre les Chefs de ces Juridictions qui ont manipulé et abusé les Frères de la GLNF

Dans ce contexte difficile, certains des principaux Grands Officiers de notre obédience, autant sans scrupule que les Chefs de ces Juridictions ont essayé de tirer des bénéfices personnels de cette situation douloureuse, en disséminant différentes déclarations qui appellent au renversement de la gouvernance légitime de la GLNF. Probablement ces dignitaires sont déçus de ne pas avoir reçu les compensations ou les fonctions qu'ils briguaient, parmi lesquels, quelques grands Maîtres provinciaux, qui parjurent leurs serments Maçonniques. J'ai décidé de les révoquer et maintenant ils essaient de trouver une place avec nos opposants. Cela démontre la force de leurs convictions et le sérieux de leurs engagements.

En lisant ce récit, on pourrait facilement penser que la GLNF subisse une crise spontanée, épaulée par grand nombre des Frères. Ce n'est absolument pas le cas. Les blogs « FMR » et « Myosotis » sont entretenus par un petit nombre de Frères qui postent les mêmes articles et les mêmes commentaires sur tous les blogs, donnant ainsi l'impression d'une action à grande échelle.

**Nous sommes conscients que la situation actuelle de la GLNF ternit l'image internationale de la maçonnerie. Qui sont les responsables de cela ?**

- Ceux qui depuis 18 mois ont répandu diffamation, des commentaires scandaleux, des mensonges et des accusations contre la GLNF, son Grand Maître et ses Grands Officiers.
- **Les Chefs des trois Juridictions, le Suprême Conseil du R.E.A.A., le Grand Chapitre et le Grand Prieuré Rectifié qui, contraire à toutes les règles et toutes les bases de la régularité, se sont mêlés dans le fonctionnement de la GLNF et ont essayé d'en prendre le contrôle.**
- **Les quelques anciens dignitaires déçus de leurs avancements ou de leurs récompenses, y compris quelques anciens Grands Maîtres Provinciaux qui essaient de rejoindre les opposants, avec l'objectif d'en tirer quelques distinctions ou fonctions**

**Ou**

- Les 45000 membres de notre grande Loge que nous essayons de protéger des influences de ces Juridictions et de quelques anciens dignitaires déçus ?
- Ceux qui, étant attaqué se défendent par communiqués de presse et des procès afin de rétablir la vérité.

Peut-on mettre dos à dos, mettre sur le même niveau, d'une part les quelques opposants motivés seulement par des ambitions personnelles et prêts à détruire l'Obédience pour leur propre satisfaction, ou, d'autre part, tous les Frères qui essaient de défendre notre institution ?

## **Je crois que non !**

Les valeurs de la Franc-maçonnerie ne céderont pas aux rumeurs sans fondement et aux diffamations. Avoir des soupçons quand on entend des accusations est normal, mais ce n'est plus le cas quand l'évidence est fournie par la Justice, dont la partialité ne peut pas être soupçonnée et dont l'absence de toute irrégularité et de contradiction est démontrée.

Tous les audits entrepris à notre demande sous surveillance de la Justice ont prouvés l'un après l'autre la régularité de toute la comptabilité de la GLNF et de toutes les structures associées et l'intégrité de ceux chargés de leurs finances.

**Mes Bien Aimés Frères, la confiance et l'amitié entre toute Obédience régulière et reconnue internationalement est plus que jamais d'importance pour nous dans la situation que nous vivons.** Cette confiance ne peut pas être minée par la dissémination intentionnelle de rumeurs et de diffamations.

Je ne suis pas un obstacle à un retour à l'harmonie, et si je suis attaqué personnellement aujourd'hui, c'est seulement parce que je me tiens contre la tactique des nos opposants.

- Ils ne veulent pas respecter le processus normal d'accession à la Grande Maîtrise selon le calendrier accordé par nos Constitutions et nos Règlements parce qu'ils savent que leurs propositions pour réorganisation sont rejetées par presque tous les Frères de la GLNF.
- Ils veulent instaurer le chaos dans notre Grande Loge et perdre la reconnaissance internationale afin d'isoler la GLNF de ses obédiences sœurs et d'en prendre le contrôle.

**Mon rôle est de défendre les valeurs universelles de notre Franc-maçonnerie traditionnelle et les Frères de la GLNF ; J'ai toujours consacré ma vie à cela et je vais continuer.**

Je te serais reconnaissant de transmettre les salutations fraternelles des membres de la GLNF à ceux de ta Grande Loge.

Fraternellement, Très Respectable Grand Maître, Cher.....

François Stifani  
Grand Maître